

XXVII^e BIENNALE DE LA LANGUE FRANÇAISE

PARIS 14-16 SEPTEMBRE 2017

L'enseignement et le choix de la langue française en Italie

Biagio Magaudda

La Biennale Internationale de la Langue Française, qui a eu lieu à Paris du 14 au 16 septembre 2017, a été une excellente occasion d'échanges, de débats constructifs, de collaboration mutuelle et amicale entre spécialistes francophones provenant du monde entier; une manière solide et efficace de se confronter sur des sujets particulièrement intéressants, passionnants et actuels concernant l'avenir et le statut du français; un rendez-vous linguistique, littéraire, historique, culturel qui a enrichi les esprits de tous les intervenants et des auditeurs dans le décor magique de la Ville Lumière.

En tant qu'enseignant de français et de chercheur passionné de la culture de l'Hexagone, j'ai voulu aborder un sujet qui me tient à cœur: l'importance et la diffusion du français en Italie, son enseignement dans les différents établissements scolaires de mon Pays, quelques stratégies et suggestions pour l'enseigner dans une ambiance plaisante, ludique et rigoureuse à la fois.

Dans une première partie de mon travail, je m'arrêterai sur les avantages de l'étude de la langue française, sur son utilité dans un contexte de coopération économique et industrielle reliant ces deux grands Pays: l'Italie et la France.

Je ferai ensuite un tour d'horizon sur le statut du français dans les différents établissements scolaires du premier et du second degré et sur les lois qui établissent et règlent le choix de la deuxième langue étrangère.

J'illustrerai encore quelques données concrètes sur le choix du français et le nombre de classes francophones qui peuvent varier et dépendent de plusieurs facteurs qu'on va analyser.

Je conclurai mon intervention par une réflexion sur la notion de "motivation", principe à partir duquel on peut construire un cours afin de favoriser l'apprentissage.

Je définis toujours la langue de Molière "une douce mélodie", un mélange d'élégance et de raffinement grâce à des phonèmes uniques qui la caractérisent; je la compare souvent à une musique apaisante et envoûtante qui retentit dans nos oreilles.

Elle nous transporte dans un monde d'art et de culture extraordinaires, elle nous fait revivre l'histoire d'un peuple révolutionnaire avec une forte identité et un amour profond de la patrie.

Le français est la cinquième langue la plus parlée au monde avec 274 millions de locuteurs selon les dernières données et statistiques de l'OIF

!
; la

deuxième

langue apprise comme langue étrangère après l'anglais; la

troisième

langue des affaires dans le monde; la

quatrième

langue d'internet.

Le français est la langue de la diplomatie internationale, la langue de l'Union Européenne, la langue d'un Pays fort en Europe et dans le monde.

Les susdites motivations pourraient peut-être suffire à expliquer le choix de cette langue dans mon Pays mais je voudrais aller au-delà de ces raisons pour mettre en évidence les avantages de l'étude du français.

La France est le deuxième partenaire commercial de l'Italie avec 68,1 milliards d'euros d'échanges en 2016 [ii](#) : près de 1 300 filiales italiennes sont installées dans l'Hexagone, employant près de 80 000 salariés; 1 600 filiales françaises sont dispersées dans le Pays de Dante Alighieri pour un total de 200 000 emplois.

Les relations franco-italiennes sont donc très riches et denses et concernent différents secteurs: bancaire (BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale...), automobile (Peugeot, Citroën, Renault, Michelin...); alimentaire et grande distribution (Carrefour, Auchan, Leclerc, Leroy Merlin, Decathlon, Maisons du Monde...).

Une présence massive de l'Hexagone en Italie pousse la plupart de nos élèves à choisir la langue française à l'école et à atteindre un bon niveau pour entrer plus aisément dans le monde du travail.

Mais quel est le statut de la langue française en Italie?

La région Vallée d'Aoste a un statut particulier: le français est obligatoire dans tous les cycles

scolaires et dans tous les établissements depuis l'école maternelle jusqu'au lycée. Le montant d'heures consacrées à cette matière est considérable et tous les élèves atteignent un très bon niveau dans cette langue: entre 5 et 6 heures par semaine d'enseignement obligatoire en français à l'école primaire, 6 heures au collège, 4 heures dans tous les lycées.

Les Institutions scolaires mettent en acte, chaque année, des projets didactiques visant le renforcement de la langue française, aux termes des articles 39, 40 et 40 bis du Statut Spécial de la Vallée d'Aoste, et elles arrivent à atteindre 50% du temps, voire plus, consacré à l'enseignement du français dans toutes les matières à l'école de l'enfance et à l'école primaire et à effectuer l'enseignement des DNL (Disciplines Non Linguistiques) dans le cadre des projets bilingues dans l'école secondaire du premier et du second degré, dans le but d'atteindre un apprentissage actif des langues.

Quant aux autres régions, je vais faire un panorama général de la situation en citant les normes qui réglementent l'étude de cette langue.

À l'école primaire on n'étudie qu'une seule langue étrangère: l'anglais. Toutefois, dans certains établissements italiens on propose des ateliers, des projets interdisciplinaires, des cours en français qui initient les élèves à cette nouvelle langue étrangère avant l'accès au collège.

Quant au collège, qui forme les élèves de 11 à 14 ans, une loi de 2002 sous le Ministère de l'Éducation Nationale de Madame le Ministre Letizia Moratti, a introduit une deuxième langue étrangère (qui comme on le verra plus tard, c'est très souvent le français en Italie) et l'anglais devient obligatoire. Une grande nouveauté, un bouleversement dans l'emploi du temps de nos élèves qui se retrouvent tous avec une matière supplémentaire.

Avant 2002 nos élèves étudiaient une seule langue et suivant la classe attribuée c'était l'anglais, le français et dans quelques cas l'allemand et l'espagnol.

Le choix de la seconde langue étrangère dépend de plusieurs facteurs: tout d'abord, la présence d'enseignants titulaires dans les établissements scolaires qui interdit un éventuel changement de langue étrangère; des raisons géographiques quand on est tout près d'un autre Pays; le contexte et les besoins spécifiques d'un territoire; la volonté des familles quand il est possible de satisfaire à une demande particulière.

Les collégiens commencent donc à étudier la deuxième langue étrangère à l'âge de 11 ans, à côté de l'anglais, 2 heures de cours par semaines pendant trois ans, ce qui leur permet d'atteindre un niveau A1-A2 dans les quatre compétences de base: compréhension orale et écrite, production orale et écrite. Chaque enseignant de français a 9 classes pour un total de 18 heures hebdomadaires d'enseignement, outre les activités supplémentaires comme les conseils de classes, les réunions avec les familles et le proviseur.

Dans certains établissements scolaires comme celui où j'enseigne, on prévoit des cours extra-curriculaires l'après-midi finalisés à obtenir le diplôme international de langue française DELF [iii](#) : il s'agit d'environ 20/25 heures supplémentaires pour se préparer à ces épreuves et soutenir brillamment ces examens.

Au lycée la situation est plus complexe. Suivant le type d'établissement et la spécialité choisie par les étudiants, on prévoit une deuxième ou une troisième langue étrangère.

Les établissements où le français est très diffusé sont les lycées linguistiques avec 3 langues obligatoires, les Instituts techniques (spécialités: administration, commerce, comptabilité, tourisme) avec deux ou trois langues étrangères, les Instituts "Alberghieri" pour l'hôtellerie et la restauration avec deux langues étrangères obligatoires.

En outre, des classes ESABAC dans les lycées scientifiques, linguistiques, classiques et dans les Instituts techniques commencent à se répandre progressivement. L'acronyme ESABAC indique "Esame di Stato" italien et "Baccalauréat" français. Un accord du 24 février 2009 signé entre le MIUR et le Ministère de l'Éducation Nationale permet maintenant aux élèves italiens de choisir un parcours qui leur donnera la chance d'obtenir un double diplôme franco-italien, validé par les deux Ministères.

L'examen et l'évaluation pour la double délivrance portent sur les contenus du programme traditionnel de langue et littérature françaises et du nouveau programme d'histoire enseignés en classe terminale. Le nouveau programme se base sur l'histoire de l'Italie et sur celle de la France, dans leurs relations réciproques et replacées dans l'histoire plus vaste de la civilisation européenne et mondiale.

Actuellement en Italie 337 lycées italiens [iv](#) ont adhéré à ce projet international avec de très bons résultats et des centaines d'enseignants ont suivi des cours de formation pour se préparer à ces nouvelles typologies d'épreuves.

Dans ce parcours les élèves étudient la langue et la littérature françaises pendant 5 ans et une autre matière non linguistique comme l'histoire ou histoire de l'art est assurée en français les trois dernières années du lycée.

Dans la diapositive à la pag. 3 nous pouvons observer un emploi du temps typique d'un lycée linguistique ESABAC. En violet, j'ai voulu mettre en évidence le nombre d'heures de français (langue et culture) et d'histoire en français. Il s'agit donc d'un parcours d'excellence qui valorise la langue française et qui se répand dans tout le Pays.

Ci-dessous le nombre exact d'écoles ESABAC, réparties par région, qui ont mis en place ce projet à partir de 2009 (voir également le graphique, diapositive pag. 2).

[Le diaporama avec les graphiques](#)

RÉPARTITION RÉGIONALE DES INSTITUTS ESABAC (MIS À JOUR EN 2017) [v](#)

Abruzzo 7

Basilicata 1

Calabria 14

Campania 23

Emilia Romagna 29

Friuli V. Giulia 5

Lazio 28

Liguria 17

Lombardia 37

Marche 12

Molise 4

Piemonte 36

Puglia 26

Sardegna 8

Sicilia 39

Toscana 25

Trentino Alto Adige 4

Umbria 8

Val d'Aosta 3

Veneto 11

TOTALE 337

L'étude du français en Italie: l'exemple de Turin et de quelques collèges italiens

Dans mon analyse, j'ai pris en examen quelques données de l'année 2016 publiées en ligne par le MIUR (Ministère italien de l'Éducation Nationale) à travers ses Académies (Uffici scolastici provinciali ou Ambiti territoriali) et relatives aux établissements scolaires publics du

premier degré où la deuxième langue étrangère est obligatoire. Je n'ai pas considéré les établissements pour la formation des adultes en milieu professionnel et pénitentiaire et les écoles privées.

Le français est une langue très répandue dans plusieurs villes italiennes, notamment celles de la région où je travaille: le Piémont. Le nombre de classes étudiant le français comme deuxième langue étrangère est important.

À Cunéo, ville piémontaise tout près de la France, tous les établissements scolaires du premier degré proposent le français comme deuxième langue étrangère [vi](#), les autres L2 sont absentes (voir diapositive pag. 4).

À Turin, pour l'année scolaire 2016-2017 [vii](#), le Ministère italien a autorisé 2438 classes de français au collège (92%), 162 d'espagnol, (6%), 57 d'allemand (2%). Le nombre de postes stables de français "in organico di diritto" occupés ou susceptibles d'être occupés sont 250 pour le collège (v. diapositive pag. 4).

Le français est donc une matière bien présente dans nos cursus scolaires, ce qui a permis dans ces dernières années la création de contrats à durée indéterminée dans tout mon Pays, surtout dans le nord: pour l'année scolaire 2017-2018 le nombre de titulaires de langue française dans la ville de Turin est considérable: 236 enseignants "di ruolo" occuperont cette année des postes dans les collèges, 186 enseignants dans les lycées, les Instituts techniques et les Instituts pour l'hôtellerie et le commerce.

Le Piémont a des liens privilégiés avec la France pour des raisons historiques et culturelles que nous tous connaissons. Il existe des minorités linguistiques françaises dans certaines zones de la région: la communauté francophone est présente dans 30 communes de la province de Turin et comprend la Val Pellice, la Val Chisone, la Val Germanasca et la commune de Susa [viii](#); et des minorités franco-provençales dans 50 communes de la province de Turin

[ix](#)

La proximité entre les deux Pays facilite les échanges et les projets de coopération dans tous les domaines; en outre, le flux des touristes français à Turin et dans sa région est considérable.

Les échanges économiques et commerciaux avec les régions frontalières françaises sont en forte hausse, ce qui veut dire que l'étude de la langue française devient indispensable si l'on veut assurer un futur professionnel à nos enfants.

À Milan, grande métropole italienne, lieu de cohabitation de plusieurs cultures et ethnies, le français l'emporte toujours mais les autres langues ont également un poids important: 2557 classes de français, 1765 d'espagnol, 366 d'allemand [x](#) (v. diapositive pag. 5).

La situation peut varier suivant les régions: par exemple, dans le nord-est l'allemand est très développé pour des raisons principalement géographiques, la proximité avec les Pays de langue allemande pousse plusieurs écoles à proposer cette langue étrangère. Dans la ville de Venise [xi](#), 40% des classes ont comme deuxième langue le français, 30% l'espagnol, 30% l'allemand (v. diapositive pag. 6).

Dans le sud de mon Pays le choix de la deuxième langue étrangère est toujours en faveur de la langue française: à Naples 81% des élèves ont choisi le français [xii](#) (v. diapositive pag. 7); à Messina, une ville sicilienne sur la mer et destination préférée des touristes européens avec son joyau, Taormine, 82% des classes de collège étudient le français, 16% l'espagnol et seulement 2% l'allemand [xiii](#) (v. diapositive pag. 8).

À Syracuse, la ville des ruines gréco-romaines, où chaque année on met en scène les tragédies grecques célèbres partout dans le monde et qui attirent beaucoup de touristes, le français l'emporte au collège avec un pourcentage de 81%, par contre 19% des élèves étudient l'espagnol [xiv](#). L'allemand totalement absent dans le cursus scolaire du premier degré de cette ville (v. diapositive pag. 8).

Malgré ces données très réconfortantes en faveur de la langue française, il faut admettre qu'autrefois le français était plus répandu et les autres langues avaient un poids moins important.

Je réfléchis par exemple sur la place qu'il occupait en Italie dans les années 1960-1990 : la plupart des écoles proposaient le français comme la seule langue étrangère et les classes francophones accueillaient souvent les élèves les plus motivés et doués. Étudier le français était prestigieux, les familles se battaient pour avoir une place dans ces classes, l'anglais était dans une position subalterne et personne ne se posait le problème.

Mon expérience personnelle témoigne de ce phénomène. J'ai étudié dans un collège sicilien où le français l'emportait sur l'anglais et dans un lycée (filiale littéraire) où j'ai étudié cinq ans de latin et de grec ancien à côté de la langue française qui m'a donc accompagné tout au long de mon cursus scolaire.

Les enseignants ont certainement une mission très importante dans le développement de la langue française et ils sont les auteurs de son succès: nous devons toujours nous former, nous passionner, être curieux, convaincus de nos idées et lutter pour elles; être stimulés par l'actualité et l'environnement qui nous entoure, nous montrer propositifs et enthousiastes. Nous devons également être vigilants, prudents et adopter toutes les stratégies pour motiver nos élèves et les introduire dans ce monde francophone qui pullule de culture, d'art, de littérature pour enfin leur transmettre l'importance de l'étude de la langue française en Europe et dans le monde.

La motivation: un élément fondamental dans l'apprentissage d'une langue

Au cours des années, une multitude de méthodes et de méthodologies concernant l'apprentissage du français se sont succédé: la méthodologie traditionnelle, constituée sur le calque de l'enseignement des langues anciennes et basée sur le principe de la grammaire-traduction ou lecture-traduction; la méthodologie directe qui interdisait tout recours à la langue maternelle; la méthodologie audio-orale qui donnait la priorité à la langue orale et à la prononciation sous la forme d'automatismes; la méthodologie structuro-globale audiovisuelle des années 1960-1980; pour en terminer avec l'approche communicative d'aujourd'hui.

Les partisans et les détracteurs de ces méthodologies se sont toujours battus pour montrer leur

efficacité et validité, les manuels ont toujours été fabriqués en partant d'une approche particulière.

Aujourd'hui l'approche communicative prédomine, ce qui est prioritaire et indispensable selon les linguistiques et les chercheurs de FLE c'est la communication, la capacité à parler et à se faire comprendre par son interlocuteur: prendre part à une conversation et s'exprimer oralement sur des sujets familiers ou d'actualité, comprendre les points essentiels d'un message dans un langage clair et standard.

Or je crois que toutes les méthodologies ont du bon et du mauvais, des avantages et des inconvénients car un enseignant qui connaît bien son travail doit tout d'abord s'adapter au public auquel il a affaire et surtout motiver les élèves.

La motivation est la base à partir de laquelle il faut commencer notre travail d'enseignant. Nos élèves sont pris par le monde des ados, ont des attractions que nous, à notre époque, n'avons pas. Les temps changent, la société se transforme et nous devons nous moderniser et comprendre quels sont les besoins de nos élèves.

Si nous présentons la langue française comme un monstre obscur, quelque chose de très compliqué et difficile, nous allons perdre nos élèves qui se tourneront vers des langues différentes.

À partir de mon expérience personnelle dans l'enseignement de la langue française, je peux affirmer que chaque classe a ses demandes, ses exigences auxquelles nous devons essayer de satisfaire.

Varié les activités en tenant compte de tous les niveaux au sein de la même classe: un exercice de lecture et traduction d'un texte fait du bien et du plaisir à des élèves qui ont un bon niveau linguistique mais c'est également une bonne occasion pour les élèves moins doués qui veulent se mettre à l'épreuve; un jeu de rôle avec des structures très simples peut motiver énormément les élèves qui ont des difficultés dans l'apprentissage et même les élèves avec un handicap qui peuvent jouer dans une situation où ils sont les acteurs de ce processus communicatif; les exercices de discrimination phonétique et de répétition sont une activité utile pour tout le monde tout comme les nouvelles technologies qui facilitent l'étude du lexique et de

la grammaire.

Le TBI et internet sont des outils extraordinaires qui nous permettent de plonger dans la culture d'une langue étrangère et connaître les aspects les plus intimes: youtube nous offre une grande variété de vidéos en langue française, des chansons avec le support de l'image et des paroles, ce qui accroît l'intérêt de nos élèves à l'égard du français.

À propos de la culture d'un Pays étranger, de ses coutumes et de ses mœurs, l'immersion linguistique reste – là où c'est possible - un instrument précieux dans l'apprentissage d'une langue et permet de recréer autant que possible les conditions d'appropriation naturelle d'une langue et de favoriser la motivation: séjours linguistiques de plusieurs semaines, logement auprès de familles sélectionnées ou dans des résidences universitaires, stage à l'étranger (pour les classes terminales de lycée) pour favoriser l'accès des étudiants dans le monde du travail.

C'est une occasion pour tester sa compétence communicative et en même temps de l'améliorer: on connaît des règles sociales et des pratiques culturelles qu'il est difficile d'acquérir dans un environnement non francophone.

Pour conclure, même si le français reste la deuxième langue étrangère étudiée en Italie et en Europe, il faut toujours être en garde et faire en sorte que notre langue suscite émotion et intérêt de la part de nos étudiants: varier les stratégies, les adapter, rendre un cours plaisant et captivant tout en gardant le sérieux et la rigueur qui sont très importants si l'on veut atteindre de bons résultats.

Bibliographie/ Sitographie

<https://www.francophonie.org/>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>

<http://torino.istruzioneepiemonte.it/>

<http://www.regione.piemonte.it/>

<http://www.scuole.vda.it/>

<http://www.miur.gov.it/esabac>

<http://www.ciep.fr/>

<http://www.sr.usr.sicilia.it/>

http://www.istruzionevenezia.it/public/wp_ustve/

<http://www.csa.napoli.bdp.it/>

<http://me.usr.sicilia.it/>

<http://www.istruzione.lombardia.gov.it/milano/>

<http://cuneo.istruzioneepiemonte.it/>

Jean-Pierre CUQ, Isabelle GRUCA, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2002.

i[□] Organisation Internationale de la Francophonie, site consulté le 24 juillet 2017: <https://www.francophonie.org/Le-francais-5e-langue-la-plus.html>

ii [□] France Diplomatie, Relation bilatérales, site consulté le 30 novembre 2017: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/italie/la-france-et-l-italie/>

iii [□] CIEP, DELF-DALF, site consulté le 24 juillet 2017: <http://www.ciep.fr/delf-dalf>

iv [□] Ministero dell'Istruzione, dell'Università e della Ricerca, ESABAC, site consulté le 4 septembre 2017: <http://www.miur.gov.it/esabac>

v [□] Ministero dell'Istruzione, dell'Università e della Ricerca, Prot. N. 0001992, 23/02/2017. Consulté le 4 juillet 2017 sur le site: <http://usr.istruzione.lombardia.gov.it/20170227prot4155/>
/ - Nom du fichier : [all-1miur-aoodgov-23-02-2017.pdf](http://usr.istruzione.lombardia.gov.it/20170227prot4155/all-1miur-aoodgov-23-02-2017.pdf)

vi [□] Ufficio scolastico regionale per il Piemonte (Ambito territoriale di Cuneo), Organico dell'autonomia I grado 2016-2017, 6 juin 2016. Consulté en ligne le 10 juillet 2017: <http://cuneo.istruzionepiemonte.it/dirigenti/organico-autonomia-i-grado-20162017/>

vii [□] Ufficio scolastico provinciale per il Piemonte (Ambito Territoriale di Torino), Trasmissione decreto di ripartizione organico di diritto 2016/17 – Scuola secondaria di I grado, 20 juin 2016. Consulté en ligne le 10 juillet 2017 : <http://torino.istruzionepiemonte.it/docenti/cp182-trasmisione-decreto-di-ripartizione-organico-di-diritto-201617-scuola-secondaria-di-i-grado/>

viii [□] Regione Piemonte, La minoranza linguistica francese, consulté en ligne le 14 juillet 2017: <http://www.regione.piemonte.it/cultura/cms/minoranze-linguistiche/francese.html>

ix [□] Regione Piemonte, La minoranza linguistica francoprovenzale, consulté en ligne le 14 juillet 2017: <http://www.regione.piemonte.it/cultura/cms/minoranze-linguistiche/il-francese-e-il-francoprovenzale.html>

x [□] Ufficio scolastico per la Lombardia, Scuole secondarie di primo grado – dotazione organica del personale docente anno scolastico 2016/2017. Consulté en ligne le 20 juillet 2017: http://www.istruzione.lombardia.gov.it/milano/protmi3258_16/

xi [□] Ufficio scolastico territoriale di Venezia, organico anno scolastico 2016-2017, Scuola secondaria di I grado. Consulté en ligne le 20 juillet 2017: http://www.istruzionevenezia.it/public/wp_ustve/organico-a-s-2016-2017

xii [□] Ufficio scolastico regionale per la Campania, Ambito territoriale di Napoli, 28/06/2016. Consulté en ligne le 27 juillet 2017: http://www.csa.napoli.bdp.it/pagine/circolari_2016.htm

xiii [□] Ufficio scolastico regionale per la Sicilia, Ambito territoriale di Messina, consulté en ligne le 24 juillet 2017: <http://me.usr.sicilia.it/index.php/tutte-le-news/517-organico-di-diritto-scuola-secondaria-i-grado>

xiv [□] Ufficio scolastico regionale per la Sicilia, Ambito territoriale di Siracusa, Pubblicazione Organico di Diritto Docenti Scuola Secondaria di 1° GRADO a.s. 2016-2017, publié le 8 juin 2016. Consulté en ligne le 24 juillet 2017 : http://www.sr.usr.sicilia.it/index.php?option=com_content&view=article&id=1592:08-06-2016-pubblicazione-organico-di-diritto-docenti-scuola-secondaria-di-1-grado-a-s-2016-2017&catid=11:news&Itemid=323